OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE

ÉTAT DES LIEUX

DES NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2020

Données provisoires

Édition mars 2021

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
EAU GRAND SUD-OUEST AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
BIO NOUVELLE-AQUITAINE Fédération Régionale d'Agriculture Biologique
INTERBIO Nouvelle-Aquitaine Association interprofessionnelle BIO régionale
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE
Agence BIO

SOMMAIRE

ÉTAT DES LIEUX DES NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2020 ..... P.3

NOMBRE DE NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN AB P.3

NOUVELLES SURFACES ENGAGÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2020 ..... P.5

PRODUCTION PRINCIPALES ET LOCALISATION DES NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE p.8

DYNAMIQUE PAR PRODUCTION P10

CONTACTS PAR DÉPARTEMENT p.17

CONTACTS PAR FILIÈRE p.18

Sources de données : Agence Bio, organismes certificateurs, Agreste, Bio Nouvelle-Aquitaine, Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine.

Les données présentées dans le document sont provisoires. Les informations consolidées seront diffusées dans le panorama de l'agriculture biologique en région Nouvelle-Aquitaine qui sera publiée à l'automne 2020.

CONTACT

BIO NOUVELLE-AQUITAINE • Katell PETIT
T. 06 23 38 59 38 - k.petit@bionouvelleaquitaine.com

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE • Pascaline RAPP
T. 05 55 10 37 84 - pascaline.rapp@na.chambagri.fr

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE • Barbara KASERER-MENDY
T. 06 58 50 44 26 - b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com

ÉTAT DES LIEUX DES NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2020

Nombre de nouvelles exploitations engagées en AB

Les informations, ci-après, sont des estimations établies à partir de données déclaratives provisoires. Elles seront consolidées au cours de l'année.

En 2020, le nombre de nouvelles exploitations avec une production en agriculture biologique s'élève à 953, soit une évolution de + 14 % par rapport à 2019.

Part des exploitations bio (certifiées et en conversion) en 2020 et évolution du nombre de nouvelles exploitations bio

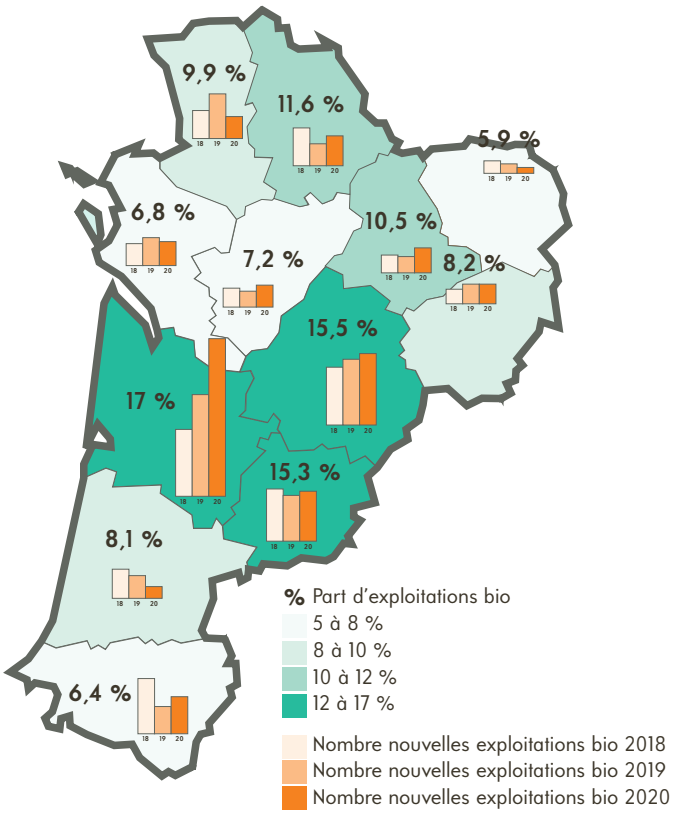

3 départements ont désormais une part d'exploitations bio supérieure à 15 % : la Gironde, la Dordogne et le Lot-et-Garonne. *A noter qu'en 2020, la Haute-Vienne a dépassé les 10 %, et que les Deux-Sèvres s'en approchent.*

Les évolutions les plus importantes par rapport à 2019 concernent la Gironde (+ 29 %), la Dordogne (+ 13 %), puis la Charente, les Pyrénées-Atlantiques, et la Vienne.

Départements	Nombre de nouveaux engagement en 2020	Nombre total d'exploitations bio	Evolution par rapport à 2019
16	45	408	12 %
17	49	478	11 %
19	40	395	11 %
23	13	256	5 %
24	142	1 205	13 %
33	315	1 414	29 %
40	23	439	6 %
47	100	1 025	11 %
64	75	724	12 %
79	44	601	8 %
86	58	527	12 %
87	49	477	11 %

Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2020

953
nombre de nouvelles exploitations engagées en bio

7 949
nombre total d'exploitations engagées en bio

+14 % vs 2019

11 %
part d'exploitations agricoles engagées en bio

	Nombre de nouvelles exploitations bio	Nombre total d'exploitations bio	% d'exploitations bio
2015	488	4 215	5,8 %
2016	742	4 700	6,5 %
2017	770	5 330	7,4 %
2018	829	6 157	8,5 %
2019	830	6 996	9,7 %
2020	953	7 949	11,0 %

Depuis 2015, le nombre de nouvelles exploitations qui s'engagent en bio augmente. 2020 est l'année qui comptabilise le plus de nouveaux engagements.

A fin 2020, le nombre total d'exploitations bio s'élèverait à 7 949, soit 11 % des exploitations agricoles de la région.

Les nouveaux engagements peuvent correspondre à des changements d'organismes certificateurs, de code SIRET, ...
Les chiffres indiqués seront affinés dans l'année.

56 % des exploitations nouvellement engagées en bio en 2020 sont indiquées comme étant des conversions, et 31 % des installations. En Gironde, la part de conversions est nettement supérieure (77 %) à la moyenne régionale, du fait du boom des conversions en viticulture. A l'inverse, dans 3 départements, la part d'installations dépasse la part de conversions : Landes, Deux-Sèvres et surtout Haute-Vienne.

Répartition des nouvelles exploitations engagées en bio en 2020 par département en mixité

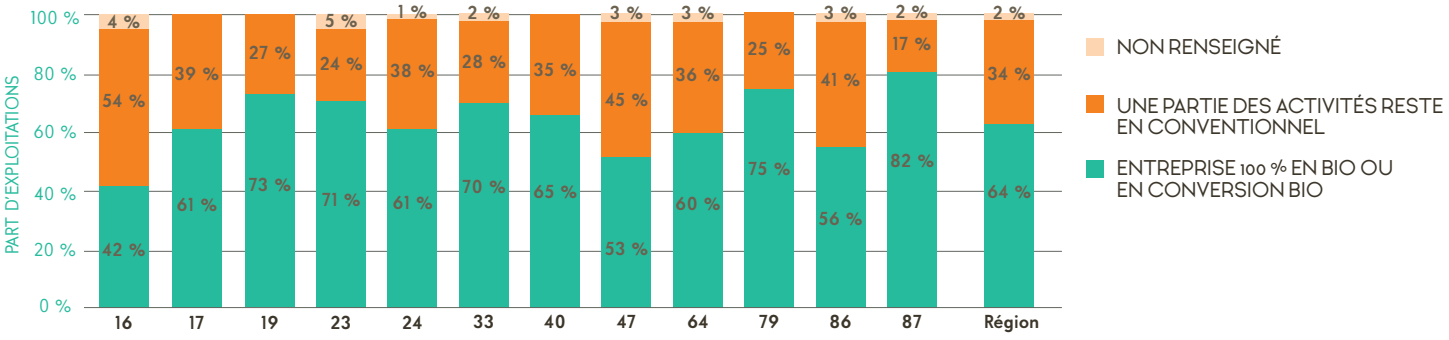

64 % de ces exploitations sont des projets 100 % bio. 34 % ont une partie de leurs activités qui reste en conventionnel. La part de projets en 100 % bio est supérieure à la moyenne régionale en Corrèze, Creuse, Gironde, Deux-Sèvres, et surtout Haute-Vienne (en lien avec la part importante d'installations).

Parmi les 953 nouvelles exploitations bio, 52 % ont été accompagnées par les conseillers-ères de Bio Nouvelle-Aquitaine et des Chambres d'agriculture : cela signifie que ces productrices et producteurs ont bénéficié d'un diagnostic de conversion, d'une formation, d'une journée d'information, d'un rendez-vous pour des informations, etc.

Nouvelles surfaces engagées en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine en 2020

Les surfaces indiquées dans cette partie sont des estimations établies à partir de données déclaratives provisoires. Elles seront consolidées au cours de l'année.

En 2020, les surfaces en première année de conversion indiquées dans la base de données Agence Bio sont estimées à 33 406 ha.

Part de SAU bio (certifiées et en conversion) en 2020 et évolution des surfaces en première année de conversion

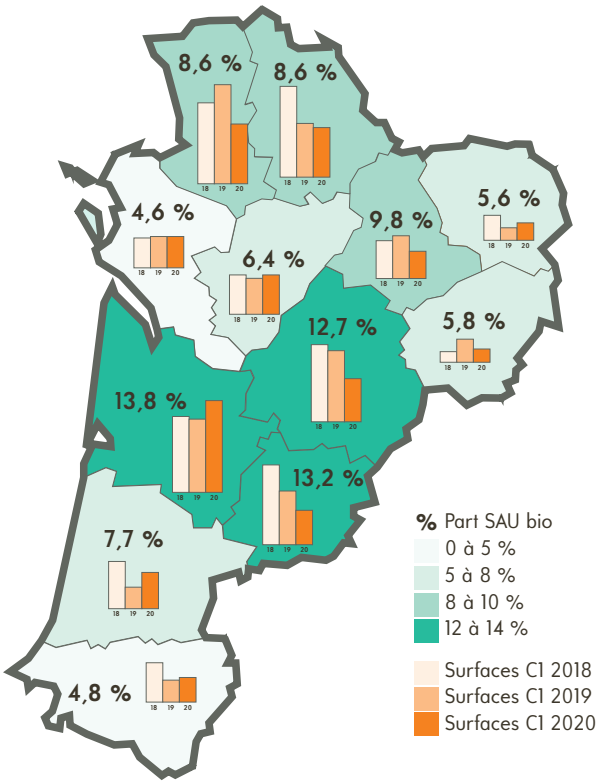

3 départements ont désormais une part d'exploitations bio supérieure à 10 % : la Gironde, le Lot-et-Garonne et la Dordogne. *Les évolutions les plus importantes par rapport à 2019 concernent la Gironde (+23 %), les Landes (+19 %), la Charente (+ 14 %).*

Les chiffres-clés Nouvelle-Aquitaine en 2020

33 406 ha
de surfaces en conversion

322 874 ha
de surfaces bio totales
+11,5 % vs 2019

8,2 %
de surface agricole utilisée

Départements	Surface nouvellement engagées en 2020 (ha)	Surfaces bio totales estiées (ha)	Evolution par rapport à 2019
16	2 929	22 954	14,6 %
17	2 027	19 457	11,6 %
19	981	13 546	7,8 %
23	1 219	17 792	7,4 %
24	3 054	38 258	8,7 %
33	6 377	33 896	23,2 %
40	2 611	16 264	19,1 %
47	2 608	37 321	7,5 %
64	1 160	16 212	7,7 %
79	4 455	38 575	12,9 %
86	3 773	40 252	10,3 %
87	2 213	28 048	8,6 %

Surfaces en première année de conversion en 2020

16 — 2 929 ha
- max 175 ha
- moy 46,5 ha
- min 0,25 ha

30,5 ha de surface médiane

24 — 3 054 ha
- max 120 ha
- moy 18,4 ha
- min 0,1 ha

8,9 ha de surface médiane

64 — 1 160 ha
- max 74,81 ha
- moy 14,3 ha
- min 0,04 ha

6 ha de surface médiane

17 — 2 027 ha
- max 168 ha
- moy 32,2 ha
- min 0,004 ha

10,3 ha de surface médiane

33 — 6 377 ha
- max 361 ha
- moy 19,6 ha
- min 0,02 ha

12,7 ha de surface médiane

79 — 4 455 ha
- max 328 ha
- moy 65,5 ha
- min 0,08 ha

45 ha de surface médiane

19 — 981 ha
- max 146 ha
- moy 21,8 ha
- min 067 ha

5,3 ha de surface médiane

40 — 2 611 ha
- max 1 000 ha
- moy 49,3 ha
- min 0,1 ha

10 ha de surface médiane

86 — 3 773 ha
- max 381 ha
- moy 53,9 ha
- min 0,1 ha

36 ha de surface médiane

23 — 1 219 ha
- max 250 ha
- moy 60,9 ha
- min 0,2 ha

53 ha de surface médiane

47 — 2 608 ha
- max 160 ha
- moy 19,8 ha
- min 0,35 ha

11,6 ha de surface médiane

87 — 2 213 ha
- max 340 ha
- moy 42,6 ha
- min 0,01 ha

17,5 ha de surface médiane

33 406 ha
- max 1 000 ha
- moy 29,4 ha
- min 0,004 ha

12,3 ha de surface médiane

La surface bio moyenne des exploitations nouvellement engagées en bio en 2020 est de 29 ha. La médiane est de 12 ha.

Les surfaces bio médianes les plus importantes sont constatées dans les départements de la Creuse, des Deux-Sèvres, de la Vienne et la Charente ; des départements avec des conversions prédominantes en grandes cultures et/ou cultures fourragères (et bovins pour la Creuse).

	Surface en C1 (ha)	Surfaces bio = certifiées + conversion (ha)	En % de la SAU
2015	26 903	162 299	4,2 %
2016	33 745	189 325	4,8 %
2017	26 668	217 230	5,5 %
2018	38 187	250 156	6,4 %
2019	37 855	289 468	7,4 %
2020	33 406	322 874	8,2 %

Si les surfaces bio augmentent chaque année, 2018 fut une année exceptionnelle avec plus de 38 000 ha nouvellement engagés en mode de production bio. En 2020, les surfaces en première année de conversion sont inférieures à 2018 et 2019, alors que le nombre de nouvelles exploitations est supérieur. Cela indique que la surface moyenne des nouvelles exploitations bio diminue : cette information est à corréler avec le dynamisme de conversions en viticulture et maraîchage.

A fin 2020, la part de SAU bio de la région est estimée à 8,2 %.

Evolution du nombre d'exploitations, d'opérateurs et des surfaces en mode de production biologique en Nouvelle-Aquitaine

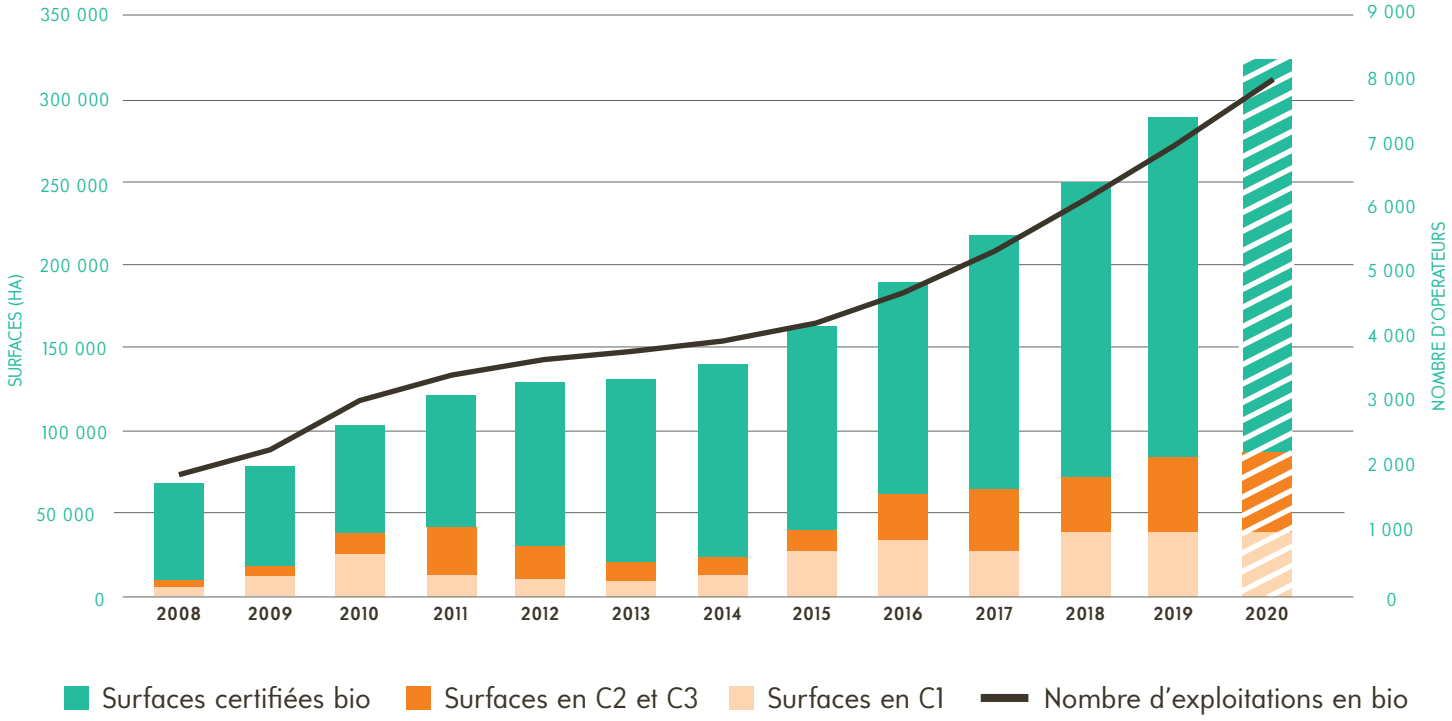

Après des années 2018 et 2019 exceptionnelles pour le développement de la bio en région, la dynamique s'est poursuivie en 2020, en particulier sur le nombre d'exploitations.

Productions principales et localisation des nouvelles exploitations engagées en agriculture biologique

Les informations indiquées dans cette partie sont des estimations établies en prenant en compte la production principale déclarée par les producteurs lors de leur notification à l'Agence Bio. Cela ne permet donc pas de caractériser finement les productions, mais seulement de présenter des tendances.

Répartition des nouvelles exploitations engagées en bio en 2020 par production principale

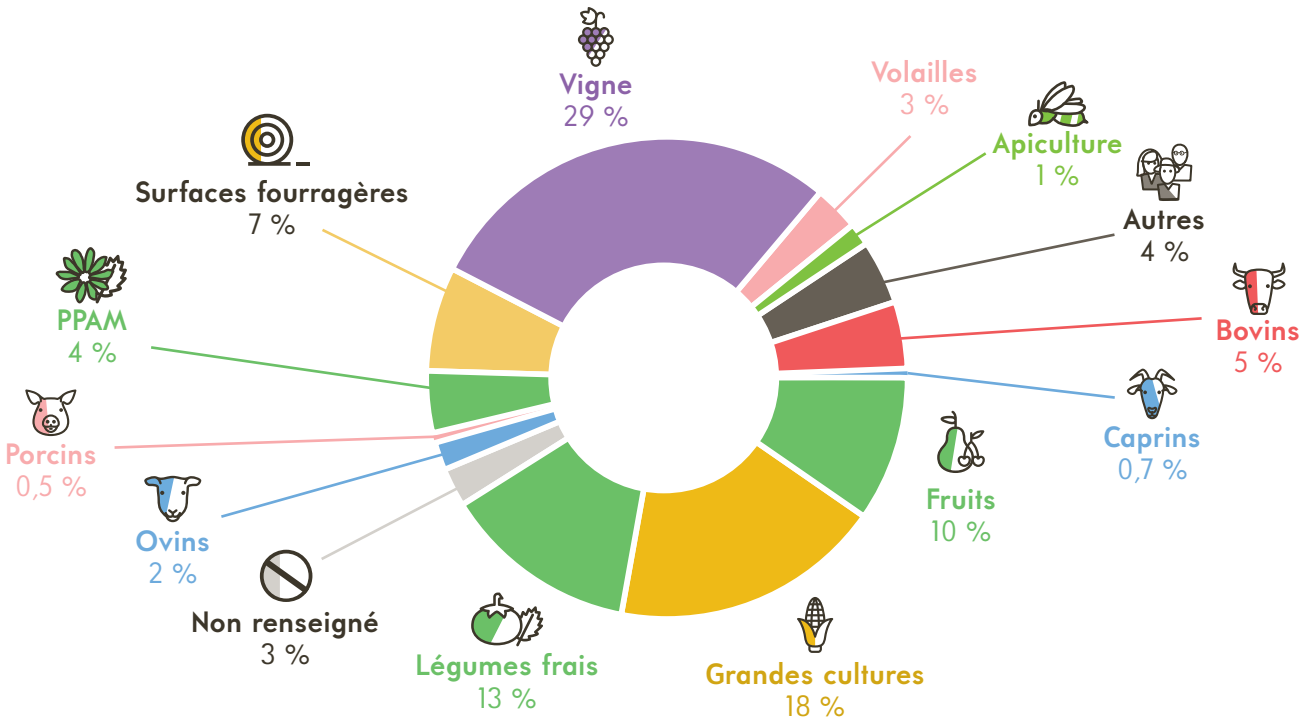

29 % des exploitations nouvellement engagées en bio en 2020 concernent la viticulture en production principale. La dynamique de conversions constatée en 2019 dans cette filière se poursuit.

Suivent les grandes cultures (18 %) et les légumes (13 %).

Répartition des surfaces en C1 en 2020 par production biologique

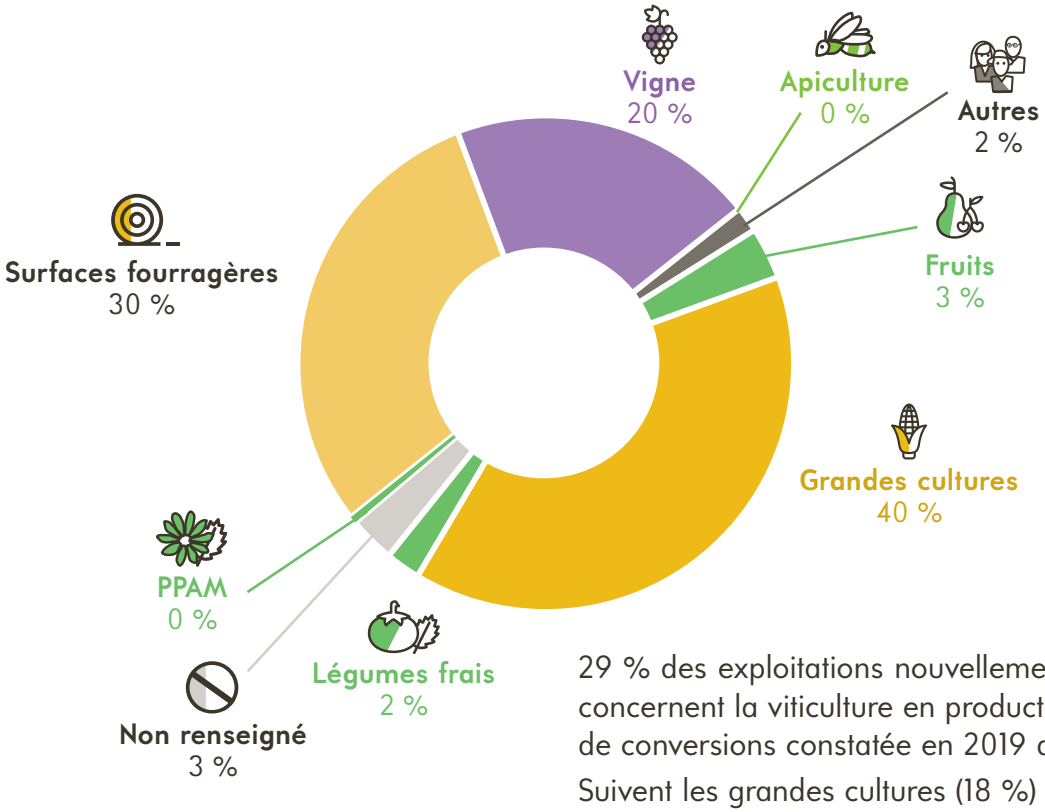

29 % des exploitations nouvellement engagées en bio en 2020 concernent la viticulture en production principale. La dynamique de conversions constatée en 2019 dans cette filière se poursuit.

Suivent les grandes cultures (18 %) et les légumes (13 %).

Localisation des nouvelles exploitations engagées en bio en 2020 par production principale

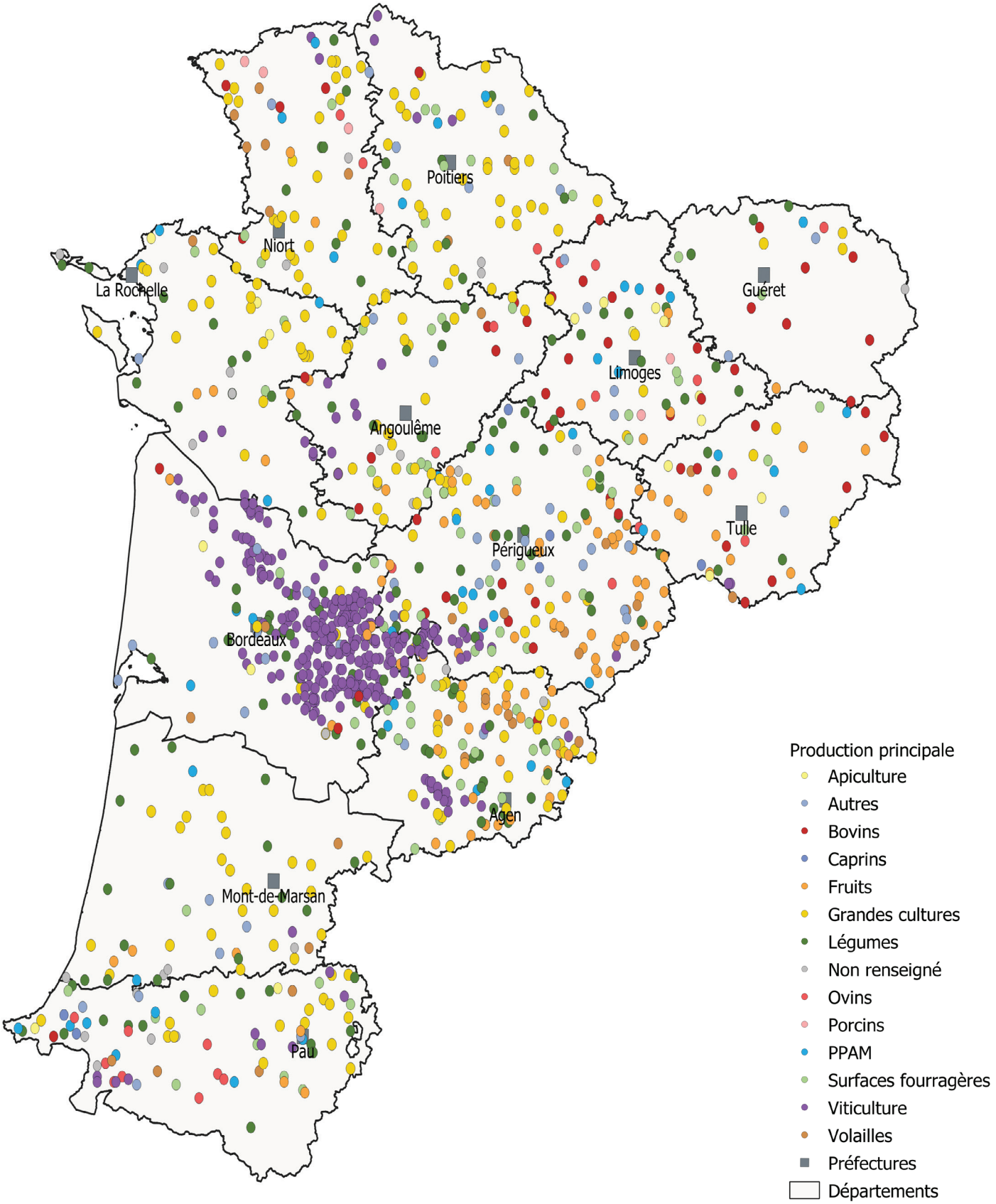

La carte illustre le pic de nouvelles exploitations nouvellement en bio en 2020 en Gironde en viticulture.

Dynamique par production

les informations indiquées dans cette partie sont des estimations établies en prenant en compte la production principale déclarée par les producteurs lors de leur notification à l'Agence Bio. Cela ne permet donc pas de caractériser finement les productions, mais seulement de présenter des tendances.

Grandes cultures

En 2020, 218 exploitations avec une production principale en grandes cultures se sont engagées en bio sur la région. Elles sont principalement situées en Vienne (+ 36 fermes), Deux-Sèvres (+ 32), Lot-et-Garonne (+ 29), Landes (+ 24) et Charente-Maritime (+ 24). L'évolution est à la hausse par rapport à 2019, en particulier en Charente-Maritime. 60 % sont des conversions, et 55 % sont 100 % bio. Les productions d'oléagineux, protéagineux et légumes secs concernent surtout les Deux-Sèvres, la Vienne et la Charente-Maritime.

Production principale « grandes cultures » en 2020

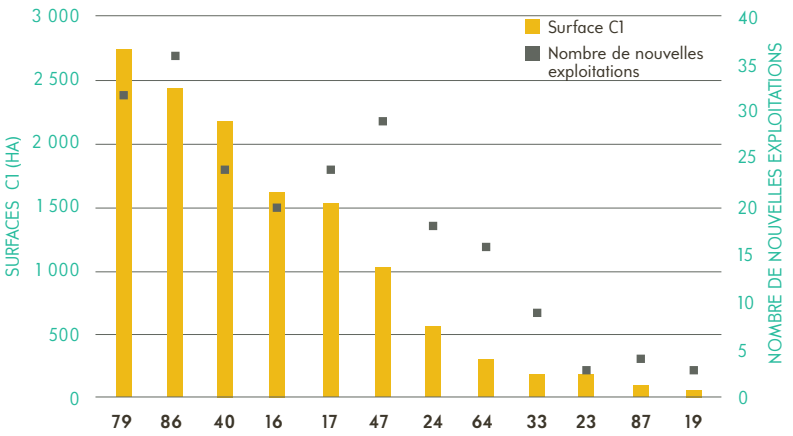

Les surfaces bio nouvellement engagées en C1 en grandes cultures sont estimées à 12 950 ha : une évolution qui semble à la baisse par rapport à 2019 : à confirmer avec les chiffres définitifs (printemps 2021).

Elles sont réparties majoritairement dans les Deux-Sèvres (2 749 ha), la Vienne (2 449 ha) et les Landes (2 183 ha). La surface moyenne d'exploitation est de 60 ha, et la médiane de 42 ha.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

- Par suite de conditions climatiques très défavorables, la collecte 2020 en céréales et oléoprotéagineux est en baisse par rapport à 2019 malgré l'augmentation des surfaces (sans lien avec les conversions 2020) ;
- l'évolution de la nouvelle réglementation européenne, applicable en 2022, devrait tendre davantage le marché du C2. Conseiller aux producteurs de se rapprocher de leur collecteur pour évaluer les débouchés à venir. Des déclassements ont déjà eu lieu, notamment en maïs C2, et l'impact sur les prix en C2 est donc inévitable.

Légumes

En 2020, 159 exploitations avec une production principale en légumes se sont engagées en bio sur la région. Elles sont principalement situées en Dordogne (+ 26), Gironde (+ 23) et Lot-et-Garonne (+ 21). Suivent les Pyrénées-Atlantiques et les Landes. L'évolution est à la hausse par rapport à 2019, en particulier dans le Lot-et-Garonne. 74 % sont des installations, et 90 % sont 100 % bio.

Production principale « fruits » en 2020

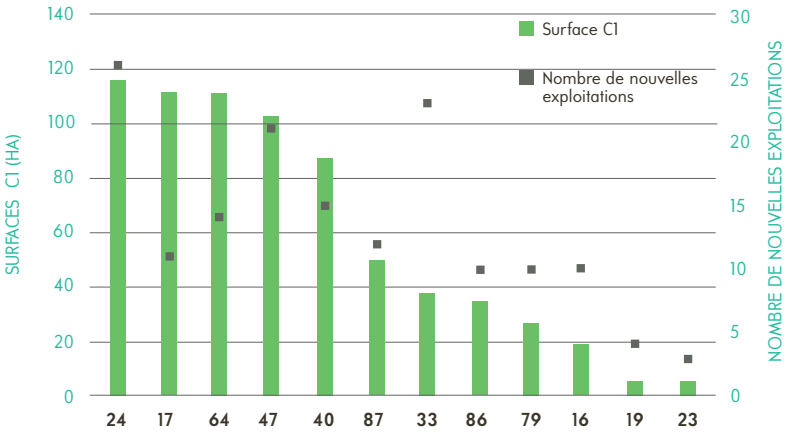

Les surfaces nouvellement engagées en C1 en légumes sont estimées à 707 ha, soit une augmentation par rapport à 2019. Elles sont réparties majoritairement en Dordogne (116 ha), Charente-Maritime (111 ha) et Pyrénées-Atlantiques (111 ha).

La surface moyenne d'exploitation est de 4,7 ha, et la médiane de 1,7 ha.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

- L'un des atouts du marché est la diversité des circuits de distribution. Le marché de la région Nouvelle-Aquitaine est marqué par la présence d'opérateurs économiques multi-produits 100 % bio ;
- même si la filière s'est beaucoup développée sur les dernières années, il y a encore un manque de production pour certaines espèces notamment pour des productions de légumes sous-abris en début et fin de campagne ;
- la région Nouvelle-Aquitaine rassemble une trentaine d'opérateurs spécialisés dans la transformation de légumes. Ces entreprises sont à la recherche de matières premières bio régionales. Les produits les plus recherchés sont la tomate, la carotte, les petits pois et les haricots verts ;
- vigilance quant à l'apparition du Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV) avec des premiers cas apparus en février 2020.

Fruits

En 2020, 117 exploitations avec une production principale en fruits se sont engagées en bio sur la région. Elles sont principalement situées en Dordogne (+ 44) et Lot-et-Garonne (+ 31). Suivent la Corrèze (+ 12), la Gironde (+ 9) et la Haute-Vienne (+ 5). L'évolution est à la baisse par rapport à une année record 2019. 57 % concernent des conversions, et 50 % sont 100 % bio.

Les sous-groupes de productions les plus représentés sont les baies et les fruits à pépins et à noyaux.

Production principale « fruits » en 2020

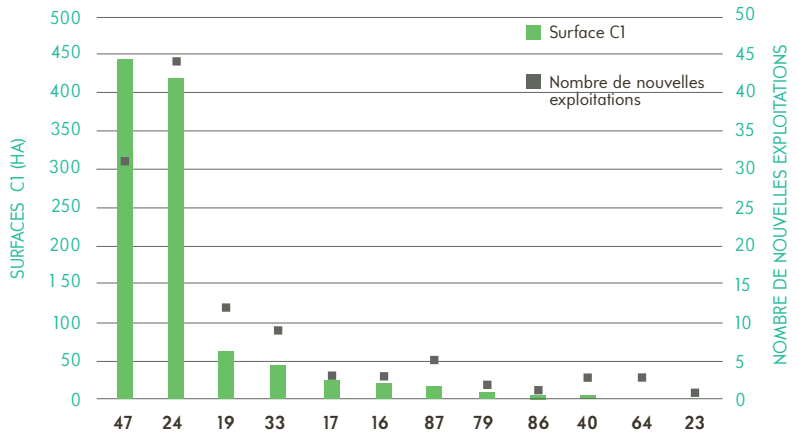

Les surfaces nouvellement engagées en C1 en fruits sont estimées à 1 061 ha, soit une baisse par rapport à 2019 qui a été une année très dynamique. Elles sont réparties majoritairement dans le Lot-et-Garonne (443 ha) et la Dordogne (420 ha).

La surface moyenne d'exploitation est de 9,3 ha, et la médiane de 6 ha.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

- Les fruits frais sont les premiers produits bio recherchés en restauration collective. Les produits les plus recherchés sont : les pommes, poires, kiwis, fraises et raisins ;
- les entreprises de transformation sont à la recherche de matières premières bio régionales. Le premier fruit bio recherché pour la transformation est de loin la pomme, destinée à la fabrication de compotes et jus de fruits. Cependant, la demande en fruits rouges, fruits à noyau (pêches/abricots) et poires est de plus en plus importante.

Viticulture

En 2020, 348 exploitations avec une production principale en vigne. Elles sont majoritairement situées en Gironde (+ 275). C'est la production qui présente la plus forte évolution par rapport à 2019, avec principalement des conversions (86 %).

Les surfaces nouvellement engagées en C1 en viticulture sont estimées à 6 533 ha, dont 5 568 ha en Gironde. La progression est nette par rapport aux années précédentes.

A noter 378 ha en Dordogne et 300 ha dans le Lot-et-Garonne.

La surface moyenne d'exploitation est de 18,9 ha, et la médiane de 13 ha.

Production principale « viticulture » en 2020

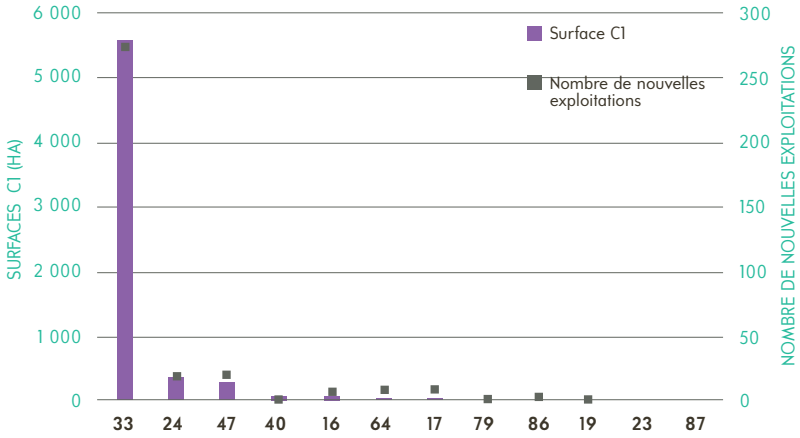

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

- La valorisation des vins bio est positive. Le vrac bio se structure peu à peu face à une demande croissante de la GMS ;
- les ventes du bio ont fait un bond pendant la première période de confinement (+17% entre S12020 et S12019), mais la bataille des prix a repris et devrait s'intensifier. La croissance se confirme pour le e-commerce et le drive. Pour le moment la croissance du bio continue à se confirmer, à voir pour les prochaines années.

Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

En 2020, 51 exploitations avec une production principale en PPAM se sont engagées en bio sur la région. Elles sont principalement situées en Dordogne (+ 12) et Pyrénées-Atlantiques (+ 9), puis en Corrèze, Lot-et-Garonne et Haute-Vienne. L'évolution est à la hausse par rapport à 2019. 76 % sont des installations, et 63 % sont 100 % bio.

Les surfaces nouvellement engagées en C1 en PPAM sont estimées à 103 ha. Elles sont réparties majoritairement dans la Dordogne (42 ha) et Gironde (15 ha).

La surface moyenne d'exploitation est de 2,2 ha, et la médiane de 1 ha.

Production principale « PPAM » en 2020

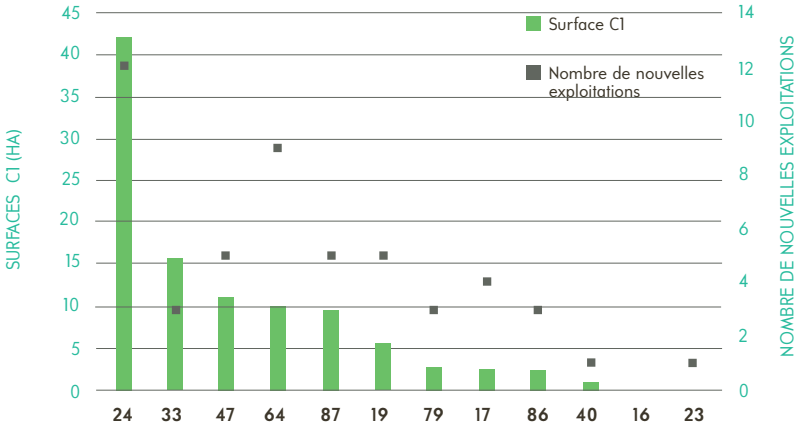

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Une enquête régionale sur les besoins en plantes bio cultivables réalisée fin 2019 auprès de 14 entreprises utilisatrices a confirmé des besoins importants et hétérogènes atteignant 124 tonnes. Les volumes concernent des plantes aromatiques à 70 %, dont très majoritairement des plantes sèches. La demande concerne une quarantaine de variétés de plantes : les trois les plus citées sont le fenouil, la prêle et l'ortie. Sept représentent 80 % des volumes : l'anis vert, la stévia, le fenouil, le pissenlit, le trèfle, le basilic et la vigne rouge.

Bovins, ovins, caprins

En 2020, 86 producteurs nouvellement engagés en bio ont déclaré une production principale en surfaces fourragères, 56 en bovins, 24 en ovins et 8 en caprins. Il est délicat d'interpréter ces chiffres, puisqu'ils ne relatent que la production principale déclarée par le producteur et que les conversions peuvent être non-simultanées.

Géographiquement :

- les fermes en bovin lait sont situées en Charente, Creuse et Haute-Vienne ;
- les fermes en bovin viande sont en majorité sur le territoire de l'ex-Limousin, Dordogne, Charente, et ponctuellement en Vienne et Deux-Sèvres ;
- les fermes en ovin lait sont quasiment toutes dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- les fermes en ovin viande sont dans les Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne, Corrèze, Charente, Creuse et Vienne ;
- les fermes en caprin sont en Dordogne, Pyrénées-Atlantiques et Corrèze.

L'évolution par rapport à 2019 semble à la baisse pour les bovins, et à la hausse pour les ovins et caprins, mais cela nécessiterait d'affiner l'analyse en collectant l'information sur le critère lait/viande.

Ce sont majoritairement des conversions pour les bovins (73 %), les ovins (67 %) et les surfaces fourragères (66 %). Pour les ovins, les engagements sont à 50 % des installations et 38 % des conversions (le reste en nouvel atelier ou non renseigné).

En termes de surfaces, ces exploitations représenteraient 9 633 ha.

Production principale « surfaces fourragères » en 2020

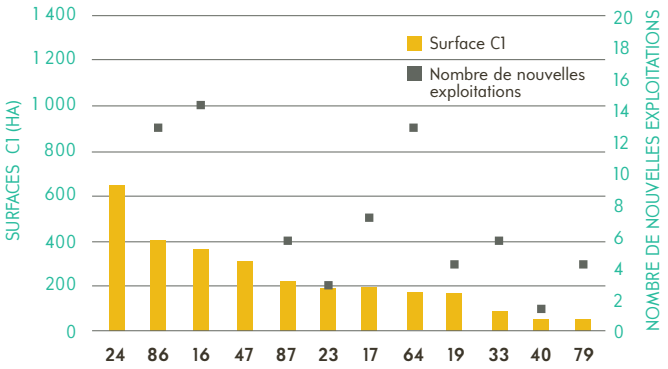

Production principale « bovins » en 2020

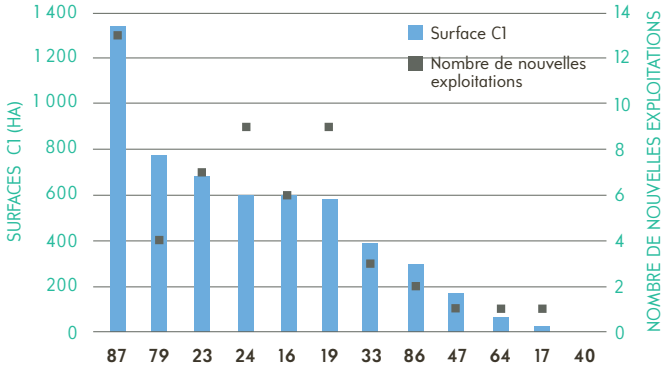

Production principale « ovins » en 2020

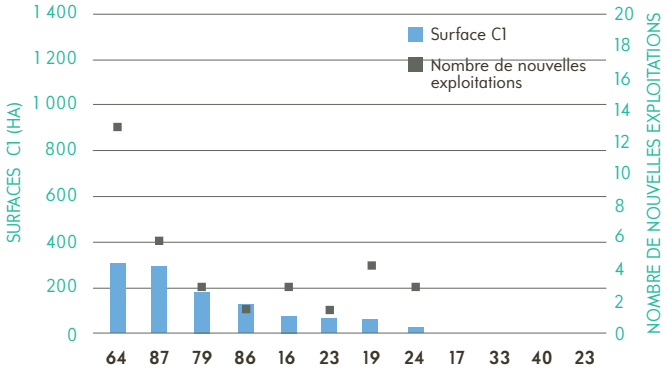

Production principale « caprins » en 2020

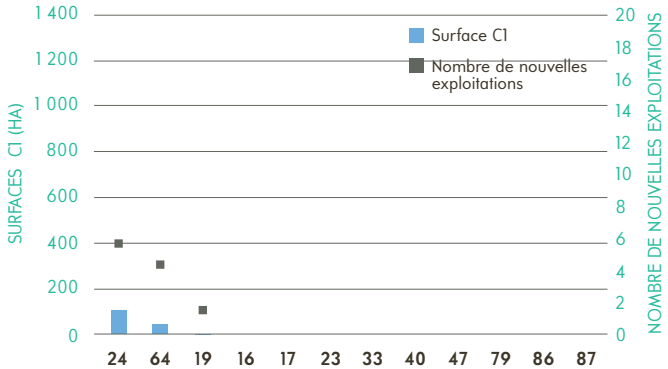

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE VIANDE

- Des prix bio stables, déconnectés de ceux du marché conventionnel ;
- en 5 ans, la production de viande bio a doublé en France, et les volumes d'abattages sont en augmentation (+16 % en 2019). Fin 2020, des reports de ramassage des bovins finis ont été observés dans les fermes en raison de la baisse des consommations en restauration hors domicile due à la crise de la covid 19 ;
- pas de filière pour les broutards : la valorisation de la voie mâle se fait en veau de lait, veau rosé et bœuf. Une grande partie des broutards issus des troupeaux viande est de ce fait commercialisée en filière conventionnelle ;
- la saisonnalité de la production d'agneaux bio permet difficilement de lisser la production et pénalise le prix payé au producteur ;
- la valorisation des brebis bio est difficile, la consommation de viande de mouton adulte reste marginale en France.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE LAIT

- La collecte de lait de vache bio est effective sur tous les départements de Nouvelle-Aquitaine, en lien étroit avec les opérateurs de collecte. Le prix du lait bio est déconnecté du marché conventionnel, et ne subit pas les crises laitières récurrentes de la filière conventionnelle. Il est cependant variable selon les zones de collecte, la qualité du lait et les collecteurs (transformateurs locaux et coopératives). En 2020, en lien avec la crise de la covid 19, certains opérateurs ont demandé aux producteurs de baisser la production car ils ne pouvaient pas valoriser les surplus de lait bio dans la filière conventionnelle déjà saturée. Les prix de base sont en baisse chez certains opérateurs pour la campagne 2020 ;
- pour le lait de brebis, équilibre offre-demande favorable au développement durable de la filière. Un prix bio rémunérateur (+42 % versus prix conventionnel), déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), des contrats pluriannuels entre le collecteur et le producteur. Difficultés pour certains systèmes de production conventionnels pour passer en bio : autonomie alimentaire parfois difficile en zone de montagne tant au niveau des fourrages que des céréales. Peu de valorisation des agneaux bio issus des troupeaux laitiers ;
- pour le lait de chèvre, forte demande du marché, la production ne couvre pas la demande, ruptures de stocks pour tous les produits. Un prix bio déconnecté du prix conventionnel (stabilité des prix), des contrats pluriannuels entre le collecteur et le producteur. Nécessité réglementaire et économique de bénéficier d'une autonomie alimentaire suffisante.

Monogastriques

En 2020, 5 producteurs nouvellement engagés en bio ont déclaré une production principale en porcins et 35 en volailles. Ces fermes porcines sont situées dans les Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne. Pour les volailles, la répartition se fait sur l'ensemble des départements hormis Creuse et Haute-Vienne. Toutefois, le critère de production principale pour les volailles est peu pertinent car cet atelier vient souvent en atelier complémentaire.

Les ateliers de productions se trouvent majoritairement dans les bassins de production du Lot-et-Garonne et dans les Deux-Sèvres, proche des zones de production de grandes cultures et proche des opérateurs de collecte.

Ce sont majoritairement des installations (83 % pour les porcins, 60 % pour les volailles). Les 2/3 ont des projets 100 % bio.

Production principale « porcs » en 2020

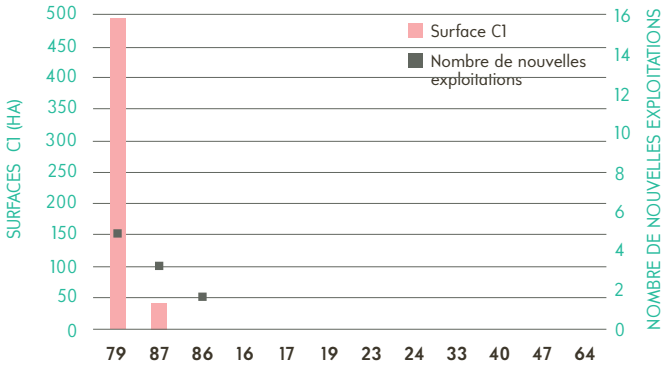

Production principale « volailles » en 2020

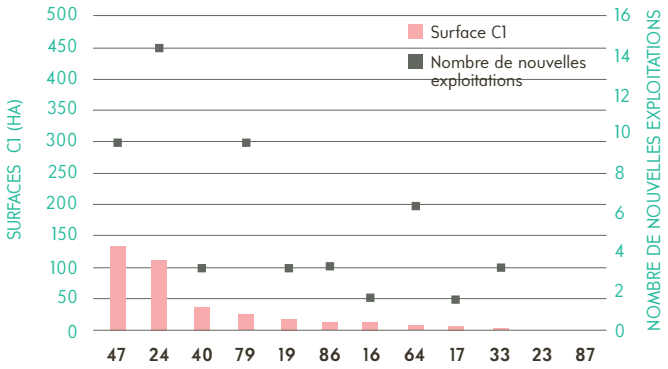

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE VIANDE PORCINE

- Des prix bio stables, rémunérateurs (2,5 fois le prix conventionnel), déconnectés du marché conventionnel ;
- une filière bien structurée de l'amont à l'aval ;
- coût élevé de l'alimentation (deux fois supérieur au coût conventionnel) ;
- risque de surproduction : maintenir un équilibre offre-demande favorable ;
- à ce jour les opérateurs économiques ne cherchent plus à mettre en place des producteurs ;
- le déséquilibre carcasse s'accentue (forte demande en poitrine lardons, moindre demande pour les autres morceaux).

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE VOLAILLES

- Poulet de chair : la part de la production biologique progresse, dynamisée par la demande des consommateurs ; attention à la surproduction, qui peut être rapide ; coût élevé de l'alimentation (deux fois supérieur au coût conventionnel) ;
- demande très forte de piécé (facilité de consommation), déséquilibre carcasse qui s'accentue ;
- œufs : un marché en forte expansion (près de 17 % des œufs français sont bio en France), produit d'appel en grande distribution.

Contacts par département

Evelyne BONILLA, MAB 16
e.bonilla-mab16@orange.fr
06 45 59 63 11

Anne-Laure VEYSSET, Ch. d'agriculture 16
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
06 25 64 54 55

Karine TROUILLARD, Bio Nouvelle-Aquitaine
k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com
06 75 83 17 22

Céline MARSOLLIER, Ch. d'agriculture 17
celine.marsollier@charente-maritime.chambagri.fr
06 70 53 48 99

Camille COSTE, Bio Nouvelle-Aquitaine
camille.coste@agrobio19.com
06 41 34 75 05

Isabelle CHEVRIER, Ch. d'agriculture 19
isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr
07 63 45 23 76

Clément GAYAUD, Bio Nouvelle-Aquitaine
c.gayaud23@bionouvelleaquitaine.com
06 46 61 38 44

Noëllie LEBEAU, Ch. d'agriculture 23
nœllie.lebeau@creuse.chambagri.fr
07 71 07 81 16

Diane MAGNAUDEIX, Ch. d'agriculture 23
diane.magnaudeix@creuse.chambagri.fr
07 71 07 95 20

Camille GALLINEAU, Agrobio Périgord
c.gallineau@agrobioperigord.fr
06 37 52 99 39

Laura DUPUY, Ch. d'agriculture 24
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr
06 02 19 62 07

Sylvain FRIES, Bio Nouvelle-Aquitaine
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com
06 38 35 33 17

Yann MONTMARTIN, Ch. d'agriculture 33
y.montmartin@gironde.chambagri.fr
06 85 03 92 83

Bruno PEYROU, Bio Nouvelle-Aquitaine
b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com
06 51 14 03 51

Emmanuel PLANTIER, Ch. d'agriculture 40
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr
06 85 09 73 72

Anaïs LAMANTIA, Bio Nouvelle-Aquitaine
a.lamantia47@bionouvelleaquitaine.com
06 27 85 02 03

Séverine CHASTAING, Ch. d'agriculture 47
severine.chastaing@cda47.fr
06 77 01 59 97

Thomas ERGUY, B.L.E
ble.thomas.erguy@gmail.com
06 27 13 32 38

Ludivine MIGNOT, Ch. d'agriculture 64
l.mignot@pa.chambagri.fr
06 24 44 00 27

Anne BARBIER, Bio Nouvelle-Aquitaine
a.barbier@bionouvelleaquitaine.com
06 47 50 49 66

Zaïda ARNAU, Bio Nouvelle-Aquitaine
z.arnau@bionouvelleaquitaine.com
06 38 20 20 90

Romaric CHOUTEAU, Ch. d'agriculture 79
romaric.chouteau@deux-sèvres.chambagri.fr
06 82 54 60 16

Claire VANHÉE, Bio Nouvelle-Aquitaine
c.vanhee86@bionouvelleaquitaine.com
06 27 93 57 44

Audrey DUPUITS, Ch. d'agriculture 86
audrey.dupuits@vienne.chambagri.fr
07 71 58 84 03

Rémi MARIVIN, Bio Nouvelle-Aquitaine
r.marivin19-87@bionouvelleaquitaine.com
07 85 93 03 83

Joséphine MARCELAUD, Ch. d'agriculture 87
josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr
06 67 19 14 15

Contacts par filière

GRANDES CULTURES

Martine CAVAILLE, Interbio Nouvelle-Aquitaine
m.cavaille@interbionouvelleaquitaine.com - 06 22 81 53 38

Bruno PEYROU, Bio Nouvelle-Aquitaine
b.peyrou40@bionouvelleaquitaine.com - 06 51 14 03 51

Laura DUPUY, Chambres d'agriculture
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr - 06 02 19 62 07

ARBORICULTURE PETITS FRUITS

Magali COLOMBET, Interbio Nouvelle-Aquitaine
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

Margot ARCHAMBEAU, Bio Nouvelle-Aquitaine
m.archambeau47@bionouvelleaquitaine.com - 06 13 58 53 95

Séverine CHASTAING, Chambres d'agriculture
severine.chastaing@cda47.fr - 06 77 01 59 97

MARAÎCHAGE

Magali COLOMBET, Interbio Nouvelle-Aquitaine
m.colombet@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

Stéphanie GAZEAU, MAB 16
s.gazeau-mab16@orange.fr - 06 75 12 58 98

Nathalie DESCHAMP, Chambres d'agriculture
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr - 07 86 00 40 81

PPAM

Véronique BAILLON, Interbio Nouvelle-Aquitaine
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com - 06 98 83 69 93

Béatrice POULON, Bio Nouvelle-Aquitaine
b.poulon@bionouvelleaquitaine.com - 06 73 62 35 03

Nathalie DESCHAMP, Chambres d'agriculture
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr - 07 86 00 40 81

VITICULTURE

Alice LUISI, Interbio Nouvelle-Aquitaine
a.luisi@interbionouvelleaquitaine.com - 06 61 91 63 82

Sylvain FRIES, Bio Nouvelle-Aquitaine
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com - 06 38 35 33 17

Stéphanie FLORES, Chambres d'agriculture
s.flores@gironde.chambagri.fr - 06 38 35 33 17

Gwenaëlle LE GUILLOU, Vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine
direction@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr

VIANDE & OEUFS

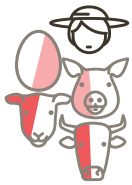

Barbara KASERER-MENDY, Interbio Nouvelle-Aquitaine
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Marion ANDREAU, Bio Nouvelle-Aquitaine
m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com - 07 63 21 67 38

Fabrice ROCHE, Bio Nouvelle-Aquitaine
f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com - 06 62 49 05 29

Thierry MOUCHARD, Bio Nouvelle-Aquitaine
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 58

Philippe DESMAISON, Bio Nouvelle-Aquitaine
p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com - 06 21 31 32 65

Nicolas DESMARIS, Chambres d'agriculture
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90

Cécilia MONTHUS, Chambres d'agriculture
cecilia.monthus@deux-sevres.chambagri.fr - 06 74 68 70 63

LAIT

Barbara KASERER-MENDY, Interbio Nouvelle-Aquitaine
b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com - 06 58 50 44 26

Thierry MOUCHARD, Bio Nouvelle-Aquitaine
t.mouchard@bionouvelleaquitaine.com - 06 24 04 01 58

Nicolas DESMARIS, Chambres d'agriculture
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr - 06 12 69 84 90